

Les scieries et les marchands de planches du Pont

On découvre dans un livre de comptes privé¹ qu'en 1782 David Siméon Rochat du Pont, est scieur en Bonport. Il travaille par billions et taillées pour une grande quantité de citoyens des Charbonnières, du Pont, du Lieu, de la Frasse et du Séchey principalement. On découvre ainsi pour 1782 que 25 billions ont pu faire 249 taillées, et que cela a coûté au propriétaire du bois 20 florins 9 sols. Pour 10 autres billions, 130 taillées pour 10 florins 10 sols, et ainsi de suite.

Selon les archives de la commune de l'Abbaye, David Siméon est amodieur du moulin de bonport de 1780 au moins à 1791, moulin sous-entendant aussi la scierie, les deux bâtiments formant un tout industriel que l'on ne sépare pas.

Désormais différents amodieurs, du Pont principalement, se succéderont en ces bâtisses industrielles, propriété de la dite commune pendant encore une trentaine d'année, avec pour dernier amodiateur local, Abram Samuel Reymond des Bioux qui loue le tout pour trois ans et pour un prix de 715.- Il sera dès lors suivi par une série d'amodieur extérieurs à la Vallée, entre autres des Magnenat de Vaulion, des Cuendet de Ste-Croix et des Mercier demeurant aux scieries du Sentier. Ces derniers louent en 1850, probablement pour trois ans, pour le prix de 361.-

On avait vu par la liste de 1857, qu'il y avait alors au moins trois marchands de planches au Pont, soit :

Rochat Louis dit Blanc

Rochat Louis-Samuel aussi greffier et entrepreneur des postes

Rochat-Lugrin Alexandre, aussi négociant

Rochat Samuel, marchand de planches en gros.

C'était donc là une profession relativement courante en ce village. Un livre de comptes de Louis et Henry Rochat qui court de 1836 à 1876. L'un des deux frères, Louis Rochat, est dit du forestier. Il pourrait être le Rochat Louis Blanc ci-dessus.

Ces deux hommes, Louis et Henry font donc commerce de planches et livrent tous azimuts, c'est-à-dire que les distances ne leur font aucunement peur et qu'on les voit aussi bien à Lausanne qu'à Morges et autres lieux du bord du Léman, sans oublier tous les gros bourgs du Pied du Jura, comma La saarraz, Mont-la-Ville, Grancy, etc... On compte en pied et en toise. On possède un carnet sur lequel on note les livraisons qui ne sont pas faites au comptant. On reçoit des acomptes, on solde des arriérés. Il est probable que ces marchands de planches achètent les plots aux communes ou aux particuliers et les font débiter dans la région, principalement à Bonport, scierie la plus à proximité.

Il y a donc un intense trafic de bois façonné, la plaine appréciant très certainement le bois de la Vallée qui sera toujours d'une qualité supérieure à

¹ Propriété de Jean-Philippe rochat, descendant de la famille Rochat-Golay du Pont qui le possédait

celui du bas pays par le simple fait de pousser plus lentement, donc d'avoir des fibres et cernes plus serrées.

Il convient maintenant de parler de la scierie du Pont, celle-ci mue par l'eau du ruisseau de St. Sulpice soit de Sagne-Wagnard. En 1812, sur les lieux on ne trouve que la forge d'Abram Iasaac Louis Rochat huissier et de l'hoirie de Jean David Rochat et indivis.

En 1837, selon l'enquête sur les maisons, un consortium composé de Mouquin Pierre-Louis, Henri et Jean-Samuel et de la hoirie de feu Louis Rochat, occupe les lieux. Le charbonnier n'existe plus, la forge a de même été abandonnée, le tout au profit d'une scie à bois dont l'âge est de 10 ans, ce qui revient à dire qu'elle aurait été construite en 1827.

La commission se prononce sur cet établissement industriel évalué à 500.- :

Malgré les rouages et tout ce qui a rapport à l'industrie, la commission n'a pas cru pouvoir porter à une autre valeur le prix de vente présumé, parce que bâtiment n'est pas très bien situé, que le cours d'eau n'est que momentanément et faible, que cet établissement est peu vendable.

Il n'y a probablement aucun barrage, ce qui fait que les périodes de faibles précipitations ne permettent pas de scier.

Cette scierie figure sur la gravure Devicque de 1852 :



La scierie se trouve à l'arrière du toit de la maison gauche. Nous sommes ici aux dernières maisons du Pont, côté oriental.

La scierie est revendiquée en 1853 par Louis Henri Mouquin qui demande au village l'autorisation de faire un réservoir d'eau soit un étang sur le pâturage commun. Si la demande était acceptée, ce serait pour cette modeste scierie un atout considérable, en ce sens que l'on pourrait scier quand le besoin s'en ferait sentir et non plus seulement par temps de pluie !

Cet établissement industriel se retrouve sur les cartes topographiques de 1880 et de 1892. De même sur des plans de 1896, remis à jour en 1908. En amont des deux croquis, l'étang artificiel construit en premier par le ci-dessus.

Ces établissements, visibles sur la carte postale ci-dessous, années 1900, montrent un état assez primitif. Ce n'était en aucun cas une grande scierie.



Après 1900, avant 1912, les deux bâtiments sont au premier plan. Le second, en dessous de la route, serait un jour transformé en maison d'habitation où officiera le photographe Joseph Locatelli.

Une photo que l'on peut dater des années trente montre un groupe de gamins avec à l'arrière une réserve de planches avec la scierie en arrière plan contre le toit de laquelle sont adossées de nombreuses planches et autres boudrons.

Tout en haut, dans la forêt, l'impressionnante villa Bunau-Varilla dont les stores sont probablement baissés, sorte de manoir fantôme qui ne vit à peine que quelques semaines par années, par les beaux jours d'été, quand cette énorme bâtisse ne coûte pas trop à être chauffée !

Les marchands de bois et autres menuisiers se succèdent tout au long du XXe siècle. En 1937 on trouve encore par exemple Louis Mouquin, marchand de bois et charpentier, menuisiers Emile Bolomey et Robert Fahler.

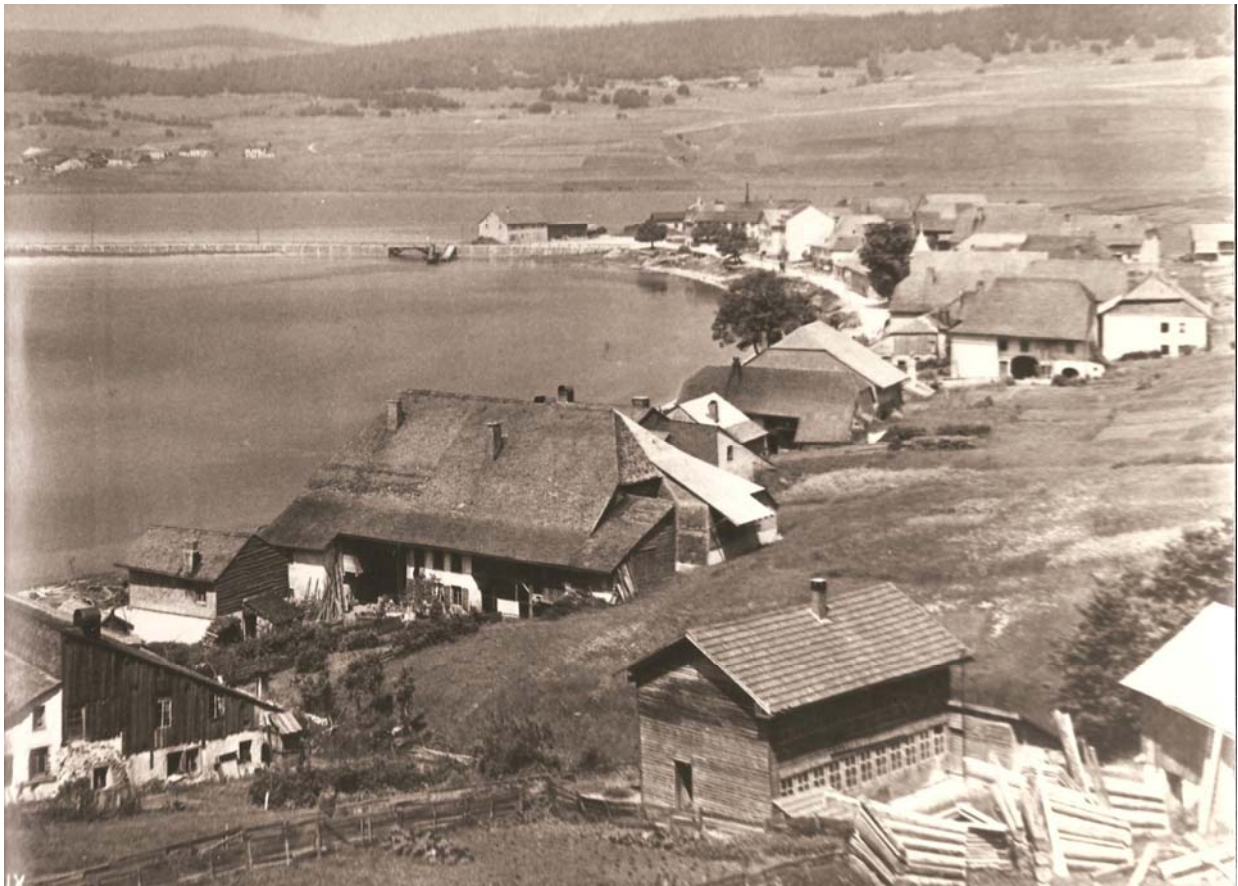
En 1940 Mouquin a disparu. Ne reste plus dans le domaine du bois que Simond Jules, marchand de bois, et Bolomey Emile et Fahler Charles menuisiers.

Les derniers établissements de ce genre auraient été celui de Camille Marguerat décédé en 2008, et celui de Jean-Victor Bonny occupant en 2009 la

grande ferme du Chalet-suisse, propriété ancienne de la famille Rochat-Golay, désormais aux mains d'un consortium formé entre autres associés du notaire Badoux.

Quant aux sciages, même année 2009, seule et unique scierie de toute la Vallée de Joux pourtant couverte de forêts, celle de Jacques Berney à l'Abbaye. Un monument d'ancienneté et d'artisanat sur lequel régnait autrefois Julien Rochat, l'un des nombreux Piacets établis au village du Pont.

Tout passe, tout lasse, un jour peut-être n'y aura-t-il plus aucune scierie à la Vallée. Ni plus aucun Combier non plus !!!



La scierie apparaît à gauche de cette photo probablement de 1897. La future route de la Corniche coupera ce complexe industriel en deux, avec les modifications que cela put comporter.



← attache ruban de tissu. de 50cm de long environ. tenue à l'extrémité du rabat

rabat

C'est un joli carnet de 10 x 16 cm, doublé de parchemin, avec rabat et tissu de ruban pour le fermer. Il est à moitié rempli. On suppose que Henri Rochat-Golay du "l'héritier" de son oncle qui put être le Louis Rochat dont parlent ces pages, à la limite un fils de celui-ci. Ce Louis Rochat, s'il s'agit bien de lui, fils du forestier du Pont, aurait été le frère de Zélie Rochat, épouse de Jules-Moïse Rochat des Charbonnières, père de Henri-Rochat-Golay. En apparence tout se tient.

Henri Rochat-Golay hérita de la maison de sa mère, son oncle n'eut probablement pas d'enfants, où il partit s'installer à la fin du siècle passé. Il y reprit l'agriculture, il y mit aussi en place son commerce de vacherins et autres fromages. Au début de ce siècle il rasa entièrement la maison de sa mère Zélie pour reconstruire en lieu et place le Chalet suisse que nous connaissons, construit sauf erreur en 1907.

Henri Rochat-Golay vécut de 1866 à 1954.

Louis Rochat dit du forestier en 1866, sur une liste d'obtention de bois de la commune, pourrait bien être fils de Louis Rochat forêtier, cité tel dans une liste de 1814 (AHP I 30).

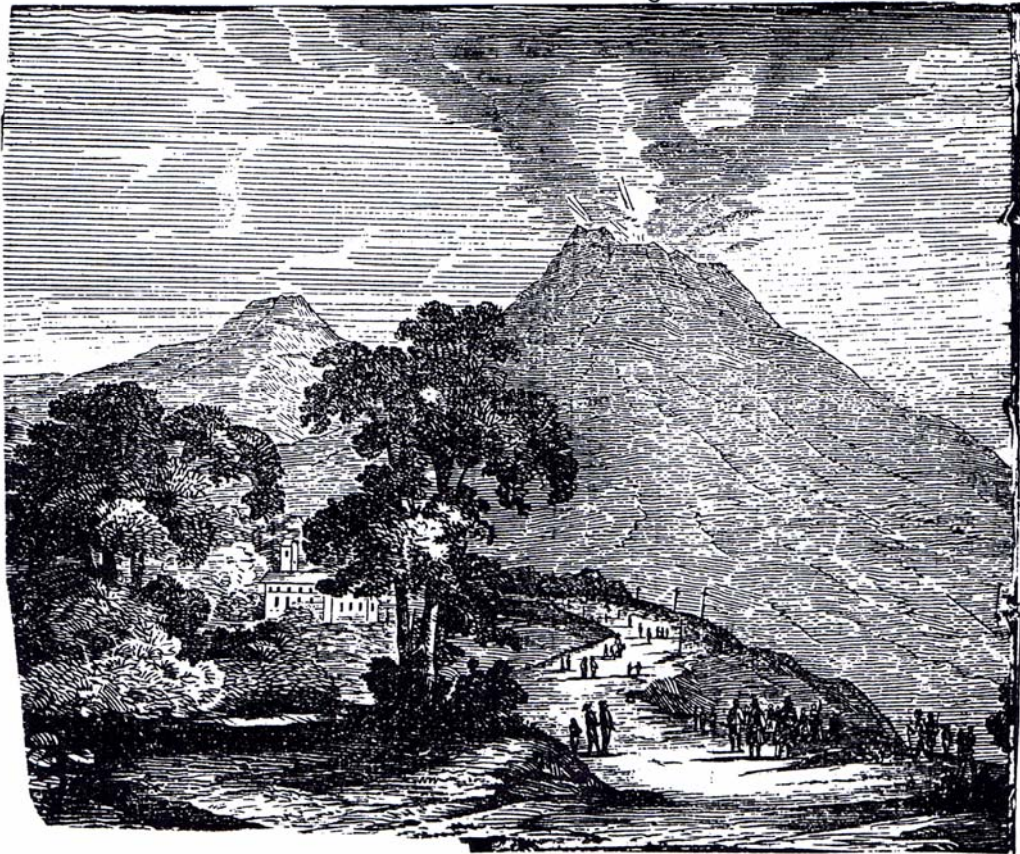
REDUCTION

DE L'ARGENT DE SUISSE ANCIENNE MONNAIE, EN ARGENT DE SUISSE NOUVELLE MONNAIE
calculée à 69 francs ancienne monnaie pour 100 francs nouvelle monnaie. — (Le nouveau franc de Suisse est égal au franc d

NB. Les fractions de Centimes sont ajoutées ou retranchées pour faire des nombres entiers.

Ancienne mon. Suisse.		Nouvelle mon. Suisse.		Ancienne mon. Suisse.		Nouvelle mon. Suisse.		Ancienne mon. Suisse.		Nouvelle mon. Suisse.		Ancienne mon. Suisse.		Nouvelle mon. Suisse.	
FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.
1 fait	» 1 1/2	4 font	5 80	30 font	41 48	56 font	81 16	82 font	118 85	108 font	156 53	134 font	194 21	160 font	216 00
2 font	» 3	5	7 25	31	41 93	57	82 61	83	120 30	109	157 98	138	195 66	161	216 00
3 1/2 ou 1 cr.	» 3 1/2	6	8 70	32	41 38	58	84 6	84	121 74	110	159 43	136	197 11	162	216 00
4	» 4 1/2	7	10 15	33	41 83	59	85 51	85	123 19	111	160 87	137	198 56	163	216 00
5 ou 1/2 b.	» 7	9	11 60	34	41 28	60	86 96	86	124 64	112	162 82	138	198 00	164	216 00
6	» 9	10	13 5	35	50 73	61	88 41	87	126 9	113	163 77	139	201 45	165	216 00
7	» 10	11	14 50	36	52 18	62	89 86	88	127 54	114	165 32	140	202 90	166	216 00
8	» 12	12	15 95	37	53 63	63	91 31	89	128 99	115	166 67	141	204 35	167	216 00
9	» 13	13	17 40	38	55 8	64	92 76	90	130 44	116	168 12	142	205 80	168	216 00
10 ou 1 b.	» 14 1/2	14	18 85	39	56 53	65	94 21	91	131 89	117	169 57	143	207 25	169	216 00
Batz.	» 15	15	20 29	40	57 98	66	95 66	92	133 34	118	171 2	144	208 70	170	216 00
1 fait	» 14 1/2	16	21 74	41	59 43	67	97 11	93	134 79	119	172 47	145	210 15	171	216 00
2 font	» 29	17	23 10	42	60 87	68	98 56	94	136 24	120	173 92	146	211 60	172	216 00
3	» 43 1/2	18	24 64	43	62 32	69	100 0	95	137 69	121	175 37	147	213 5	173	216 00
4	» 58	19	26 9	44	63 77	70	101 45	96	139 14	122	176 82	148	214 50	174	216 00
5	» 72 1/2	20	27 54	45	65 22	71	102 90	97	140 58	123	178 27	149	215 95	175	216 00
6	» 87	21	28 99	46	66 67	72	104 35	98	142 3	124	179 72	150	217 40	176	216 00
7	» 1 1/2	22	30 44	47	68 12	73	105 80	99	143 48	125	181 17	151	218 85	177	216 00
8	» 1 16	23	31 89	48	69 57	74	107 25	100	144 93	126	182 62	152	220 29	178	216 00
9	» 1 30 1/2	24	33 34	49	71 2	75	108 70	101	146 38	127	184 6	153	221 74	179	216 00
10 ou 1 fr.	» 45	25	34 79	50	72 47	76	110 15	102	147 83	128	185 51	154	223 19	180	216 00
Francs.	» 26	26	36 24	51	73 92	77	111 60	103	149 28	129	186 96	155	224 64	181	216 00
1 fait	» 1 45	27	37 69	52	75 37	78	113 5	104	150 73	130	188 41	156	226 9	182	216 00
2 font	» 90	28	39 14	53	76 82	79	114 50	105	152 18	131	189 86	157	227 54	183	216 00
3	» 4 85	29	40 58	54	78 27	80	115 95	106	153 63	132	191 31	158	228 99	184	216 00
			42 3	55	79 72	81	117 40	107	155 8	133	192 76	159	230 44	185	216 00

Tablette figurant au début du livret, au gravure au verso. Le vésuvius. Fen
probablement tirée du Messager boiteux de Vevey.



* Je soussigné déclare devoir à Monsieur Louis Rochat de feu le forestier du Pont la somme de 34 francs que je promets payer à la fin de juin prochain, Lausanne, le 28 mai 1836, Emmanuel Meystre.

* Reçu de nouveau un char de planches sur lequel je redois la somme de 27 frs 8 batz. Lausanne, le 24 juin 1836, Emmanuel Meystre.

* Je soussigné déclare devoir à Monsieur Louis Rochat de feu le forestier la somme de 30 frs que je payerai à la lère réquisition, Lausanne, le 13 août 1836, Emmanuel Meystre.

* * Reçu de nouveaux planches et plateaux pour la somme de 36 francs 85 rappes que je promets payer le 17 courant soit dans 15 jours. Lausanne, 3e 7bre 1836.

* Reçu de messieu Henry Rochat du Pont, le 2 octobre 66 francs 15 rappes pour solde de comte de monsieur Em. Meytre. Il reste du 70 rappes.

* Je redois à nouveau la somme de 15 francs 25 rappes que je payerai la lère quinzaine de Janvier prochain. Lausanne, le 31e Décembre 1836. Emmanuel Meystre.

* Je redois pour nouveau L. 9 5 batz, le 7e janvier 1837. Emmanuel Meystre.

* Reçu 12 L. le 11 février 1837 de monsieur Meystre. Louis Rochat.

* Je soussigné déclare devoir à nouveau à Mr Rochat la somme de 41 francs. Le 26e Avril 1837. Em. Meystre.

* Je soussigné reconnais devoir à nouveau la somme de 43 francs, le 3ème juin 1837. Emmanuel Meystre.

* J'ai reçu de Louis et Henry Rochat pour 92 francs 9 batz de planches et feuilles en sapin. Livré à compte 52 francs. Le 2 7bre 1837. Signature illisible.

Acquitté le 28 février 1838 Henry Rochat.

* Je soussigné déclare devoir à Mr Louis Rochat la somme de 71 francs 8 batz que je promets payer la première quinzaine de janvier 1838, Lausanne, le 18e 9bre 1837. Eel Meystre.

* Je redois à nouveau la somme de 34 francs, le 26e 9bre 1837, Eel Meystre.

* Je redois à nouveau la somme de 16 francs 25 rappes le 21e février 1838. Eel Meystre.

* L'année 1838. Le 26 Avril reçu de Monsieur Emanuel Meystre 100 L. de suisses.

* Je reconnais devoir à Ls Rochat et Pierre Rochat associés la somme de huitante francs pour du charbon qu'ils m'ont livré. Je m'engage de le payer au 25 mars de 1839 à l'Isle 3e 9bre 1838. Bon pour 80 L. Louis ... Roy, maréchal.

* Je soussigné reconnais devoir à Mr Louis Rochat la somme de 23 francs 8 batz que je payerai à la lère réquisition. Lausanne, le 23e juin 1838. Emanuel Meystre.

* Je redois à nouveau la somme de 19 francs 6 batz. Lausanne, 14ème juillet 1838. Eel Meystre.

* Je redois à nouveau la somme de 33 francs. Lausanne, le 1er 7bre 1838. Eel Meystre.

* Redois à Louis Rochat du Pont le montant de 16 francs à comp du bois que j'ai reçu le 6 juillet 1837. Charles Ogiz (?).

* Je reconnais devoir à Mr Louis Rochat la somme de 43 francs 8 batz payables la première quinzaine de janvier 1839. Lausanne, le 10e 9bre 1838. Eel Meystre.

* Je redoix à nouveau la somme de 34 francs 8 batz de planches et feuille payables au 25 mars prochain. Lausanne, le 26e Janvier 1839. Eel Meystre.

* Je redoix à nouveau la somme de 27 francs. Le 16e mars 1839. Emanuel Meystre.

* Je soussigné reconnais devoir à nouveau à Mr Rochat la somme de 36 francs 7 batz payable dans le courant de juillet. Lausanne, 22 juin 1839. Eel Meystre.

* Je soussigné reconnois (toujours écrit de la sorte d'ailleurs dans les écritures précédentes) devoir à nouveau à Mr Rochat la somme de 43 francs. Lausane, 13e juillet 1839. Eel Meystre.

* Livré pour à compte sur les comptes ci-dessus la somme de 80 francs. 13e juillet 1839 (non signé, mais Emanuel Meystre).

Ecrit au crayon dessous l'écriture ci-dessus: faisant élection de domicile chez Mr Jules Rochat employé au Pont et chaussée, bureau de Mr. Pichard.

* Redois à Rochat du compe (compte ?) du pont pour le bois qui m'a fourni jusqu'à ce jour le montant de trente cinq francs. La Sarraz, le 5 9bre 1839. Charles Ogiz.

* Redois à Louis Rochat seize francs cinq batz. Jusqu'au premier avril 1840. Favey charpentier.

* Reçu à compte de Piaget 5 pièces de 5 francs.

* Livré (1843) à Monsieur Rodolphe Delaragean Deprevenges:
1er novembre, un char de planches qui a mesuré 71 pieds 5 pouces
Le 5, idem, un char 61 pieds
Le 12, idem, livré un char, 61 pieds 5 pouces planches
Le 22, idem, livré un char 65 pieds 4 pouces
Décembre 7, livré au même, 61 pieds 4 pouces
Le 18, livré au même 55 pieds 4 pouces

376 5 pouces.

* Livré à Monsieur Piaget de Morges un char de planches mesuré 66 pieds 7 pouces. 7bre le 14, livré un char 71 pieds. Idem, le 14 (mois de décembre ?), un char 70 pieds. Le 7bre 14 reçu 5 pièces à compte. Adresse d'un menuisier à Lausanne, Kaisman, no 42 en Marteray.

* D'après comptes réglés, je reste devoir à Louis Rochat la somme de septante7 francs. Morges, le 14 7bre 1844, Piaget.

* Monsieur Piaget me redoix 85 L francs au lieu septante sept.

* Le 2e Juillet 1846, livré à Louis Pivi (?) de l'Isle maréchal 50 livres vieux fer. Il doit me faire une arche.

* Reçu de Louis Rochat du pont dit du forestier 10 pièces pour acompte de ses mises de 45 en sus un bon valeur L 5 45 rappes. Fait à l'Abbaye le 14e 9bre 1846. David J L Berney Bourquin.

* J'ai reçu de Louis Rochat douze pièces pour acompte de ses mi de 45 en sus trente-quatre francs deux batz qui se trouve lui devoi

sur les comptes de la commune, aux Bioux, le 2 juin 1847. David J. Berney.

* L'an 1848, le 19 aoust, j'ai mené à Monsieur Martinet maître charpentier à Mont-la-Ville un char de planches qu'il a mesuré, 61 pieds. Le 22 aoust mené au même un char de planches de 67 pieds. Reçu 69 batz.

* 7bre. Déposé sur le chantier à monsieur Martinet 56 planches à lui vendues.

* Le 10 septembre reçu 15 pièces de 5 francs de monsieur Martinet maître charpentier.

* 1847. Le 2 octobre. Vendu à Monsieur Maurhoffer 6 toises de planches à 5 L. la toise. Reçu 17 L. 25 rappes.

* Le 18 avril 1848, mené à Louis Veuilli de Grancy 4200 encelles convenu à 28 batz le mille. Reçu 3 L. 4 batz 5 rappes.

* Année 1858. Octobre 18. J'ai livré à Jules Guignard fils de François Guignard au Lieu six douzaines lebris convenu à trois francs la douzaine.

* 1858, mars 5. J'ai mené mon cheval hyverner chez Monsieur Isaac Cholly à Suchy, convenu pour 60 centimes par jour.

* 1859. Juin 6. J'ai vendu à Jules fils de François Guignard du Lieu six toises planches en sapin.

* 1860. Mai 25. J'ai mené à Monsieur Martinet charpentier à Mont-la-Ville 48 pieds planches convenu à 5 f. la toise.

* Reçu de Louis Rochat du Pont 60 pieds planches à 6 batz le pied fait L. 36. La Sarraz, le 14 février 1849, Charles Ogiz.

* Le 23 mai 1849, reçu de Monsieur Charles Ogiz, 6 L. à compte.

* Le 17 mai l'an 1850, reçu de Monsieur Charles Ogiz 14 francs à compte.

* Le 1er Juin l'an 1850, livré à Monsieur Ogiz 17 pouces et $\frac{1}{2}$ pouces de bois d'épaisseur.

* Reçu le 24 juillet de Charles Ogiz 12 L. par Samuel Rochat aubergiste au Pont.

* L'an 1850, le 11 juin, livré à Monsieur Broucard maître mécanicien à la Sarraz 60 pieds de planches à 6 batz le pied. Reçu une pièce de 5 francs.

* Le 12 juin 1850, livré à Monsieur Martinet, maître charpentier à Mont-la-Ville, 6 toises planches.

* Le 13, livré au même 62 pieds et $\frac{1}{2}$ de planches. Reçu par soon frère.

* Le 12 reçu de Abram Martinet deux écus de Braban et une pièce de 5 francs de France.

* Redoit la somme de 20 francs de Suisse pour des planches reçues à mon contentement. Bon pour vingt francs. 1850. Maurice Jaccottet.

* Je redois 10 francs de 10 batz pour des planches que j'ai reçues le 14 avril 1851. Maurice Jaccottet.

* Je redois la somme de 29 francs de 10 batz pour du bois que j'ai reçu. Lausanne, ce 3 mai 1851. Maurice Jaccottet. Acquitté le 8 novembre à Lausanne l'année 1851, Louis Rochat.

* Reçu de Mr. Louis Rochat du Pont du bois de sapin pour quarante francs huit batz. La Sarraz, le 17 juin 1856, Charles Ogiz.

* Reçu de Monsieur Ogiz 18 francs 8 batz de 10 batz pièce, à compte, le 7 avril 1851.

* Reçu 5 pièces de 5 francs le 15 décembre 1851. Louis Rochat.

* Lausanne, 1851, le 31 mai. J'ai mené un char de planches de 5 toises à Monsieur Abram Martinet maître charpentier à Mont-la-Ville.

* Le 6 juin j'ai mené un char de planches au même qu'il a mesuré 5 toises à 40 batz la toise.

* Le 19 décembre l'an 1851, j'ai livré à Louis Golaz menuisier à Pampigny 126 pieds de planches à 88 centimes le pied qui font 110 L. 88 centimes payables au Nouvel-An.

* Je reconnais devoir la somme de cinquante-six francs 50 centimes pour du bois que j'ai reçu à mon contentement. Lausanne, le 8 9bre 1851. Maurice Jaccottet.

* 1852, mai 5, livré à Monsieur Louis Golaz menuisier à Pampigny 12 toises de planches à 88 centimes le pied.

Reçu 50 francs à compte de ce que je lui ai livré. La toise fait 8 francs 80 centimes.

* Je, soussigné Henri Louis Golaz, menuisier à Pampigny, déclare avoir acheté du citoyen Louis Rochat du forestier quarante-six billons en planches et feuilles de sapin pour le prix de dix francs trente centimes la toise de roi rendu franco à Morges à la réquisition de l'acheteur. Le paiement sera la moitié comptant et l'autre moitié au 15 7bre prochain. Le Pont, le 8 juin 1852. Louis Golay-Trebaux.

* Je soussigné Henri Louis Golaz à Pampigny déclare avoir acheté de M. Louis Rochat du forestier au Pont trente-trois billons en sapin pour le prix de dix francs trente centimes la toise de roi rendu franco à Morges. Le paiement se fera la moitié à la reconnaissance et l'autre moitié au premier 9bre 1853. Pont, 11 juillet 1853, Louis Golaz Treb.

* Reçu de Monsieur Louis Rochat du forestier au Pont 73 pieds planches. Pampigny, 13 août 1853, Louis Golay.

* Mené un char de planches à Monsieur Louis Golaz menuisier à Pampigny. Reçu par son père 72 pieds. Reçu de Monsieur le greffier 100 francs que Monsieur Louis Golaz lui a donné pour nous remettre.

* 1854. Juillet 22. J'ai mené à Samuel Rochat lapidaire des planches à Morges. Samuel Rochat lapidaire a mesuré à Morges le 22 juillet 16 toises 6 pieds de planches.

* Septembre 20. J'ai mené à Morges des planches pour Samuel Rochat lapidaire qui m'a mesuré 81 pieds de planches.

* Octobre 5. J'ai mené à Samuel Rochat lapidaire un char de planches à Morges, 80 planches et feuilles.

* 1855, avril 20. J'ai mené à Samuel Rochat lapidaire un char de planches à Morges qui a mesuré 84 pieds.

* 1854. J'ai reçu de Samuel Rochat lapidaire 25 francs le jour j'ai rendu mes planches.

* 1855, le 20 avril. J'ai reçu 100 francs du fils à Samuel Rochat lapidaire.

- * Septembre. J'ai reçu de Samuel Rochat lapidaire 100 francs.
- * Octobre 28. J'ai reçu de Samuel Rochat lapidaire 100 pour compte fait du même jour; il me redoit 83 francs. Huitante-trois francs.
- * 1855. Octobre 26. J'ai vendu 6 toises 7 pieds de planches à Monsieur Martinet maître charpentier à Mont-la-Ville. Convenu à 6 francs la toise, ce qui fait 40 francs 20 centimes. Acquitté Martinet, Louis Rochat.
- * 1855, novembre 7. J'ai donné à Louis Gustave, boursier à l'Abbaye, 40 francs à compte de ce que je lui dois.
- * 1855. Novembre 1. J'ai vendu à Louis Guignard fils de Samuel Guignard de l'Abbaye, 18 toises 6 pieds de planches et feuilles convenu à 10 francs d'ahrres, ce qui fait 195 francs 30 centimes.
- * Le soussigné Louis Golaz-Treboux à Pampigny déclare avoir acheté de Monsieur Louis Rochat du forestier au Pont vingts-six billons de sapin sciés en planches et feuille pour le prix de dix francs cinquante centimes la toise de roi, rendus à Morges pour le quinze juillet. Le payement est fixé au premier août 1856, plus un char qui sera rendu à Pampigny pour le même prix. Pont, le 23 juin 1856, à lui livré d'harres et à compte dix francs. Louis Golay-Tre.
- * 1856. 26 juin. J'ai mené six billons de planches et de feuilles pour Louis Golaz menuisier à Pampigny qui ont mesuré 7 toises 7 pieds et cinq pouces.
- * 28 juin. Mené six billons de planches et feuilles pour Louis Golaz menuisier à Pampigny qui ont mesuré huit toises 3 pieds à Morges.
- * 2 juillet. Mené 7 billons de planches et feuilles pour Louis Golaz menuisier à Pampigny qui a mesuré huit toises deux pieds vi cinq pouces à Morges.
- * Juillet 18. Mené 7 billons de planches et feuilles pour Louis Golay menuisier à Pampigny qui ont mesuré septante-neuf pieds à Morges.
- * 1856. Les planches que j'ai menées à Morges, il y en a trente deux toises un pied cinq pouces.
- * 9bre 18. Livré à Louis Golaz 37 L 8.
- * Decembre 14. J'ai reçu de Monsieur Louis Golaz la somme de deux cents francs en billets de banque.
- * Année 1858. Octobre 19. J'ai mené à Monsieur Marchand maître menuisier à la Sarraz, un char de planches et feuilles qui a mesuré 75 pieds.
- * Novembre 25. J'ai mené à Monsieur Marchand un char de planches qui a mesuré 65 pieds.
- * Decembre 2. J'ai mené à Monsieur Marchand un char de planches qui a mesuré 76 pieds.
- * Decembre 8. J'ai mené à Monsieur Marchand un char de planches qui a mesuré 74 pieds, en tout 29 toises.
- * 1858. Total des planches reçues: 375 pieds à 12 f. 25 = frs 459. Reçu acompte de 208 francs. Reste à payer frs 251. Le 11 decembre 1858.
- * 1859, février 20, j'ai reçu de Monsieur Marchand menuisier

à la Sarraz le montant de deux cents cinquante francs.

* 1859, avril 14. J'ai mené à Monsieur Marchand menuisier à la Sarraz 73 pieds planches convenu à 10 francs la toise reporter à une autre page ...

* Je soussigné Louis Golay domicilié à Pampigny déclare avoir acheté de Louis Rochat du forestier du Pont soixante-sept billons scié en planches et feuilles pour le prix convenu de dix francs la toise de roi rendus à Morges pour le plus tard au quinze août prochain. Je m'engage à payer ces planches la moitié comptant au 15 août le solde à six mois dès cette date, le Pont, 29 juin 1857, Louis Golaz.

* Le dit jour 29 juin 1857 j'ai livré acompte la somme de quinze francs, Louis Golaz.

* Août 25 (1857). J'ai mené à Louis Golaz à Pampigny 9 billons toisés 8,1 pied.

* 15 octobre. J'ai mené à Louis Golaz 9 billons qui fait 8 tois

* Novembre 7. J'ai mené à Louis Golaz 7 billons qui font 8 tois et 2 pieds.

* Novembre 17. J'ai mené à Louis Golaz 9 billons qui fait 8 tois

* 1857. Novembre 19. J'ai mené à Louis Golaz menuisier à Pampigny 7 toises 5 pieds en tout huit billons.

* Novembre 21. J'ai mené à Louis Golaz 9 billons 7 toises 6 pieds planches.

* 1859. Mai 16. J'ai prêté 300 francs trois cents francs à Samu Rochat des Charbonnières amodieur de montagnes.

* Mai 25. J'ai prêté à Samuel Rochat des Charbonnières amodieur de montagnes cent francs 100 francs.

* 1859. Livré à Marchand planches 50 pieds... reçues 630 livrés pailles avoines.

* 1862, octobre 28. Mon beau-fils Jules m'a prêté cent cinquante francs Rendu le 20 décembre 1862.

* 1859, avril 14. J'ai mené à Monsieur Marchand menuisier à La Sarraz 73 pieds planches convenu à 10 francs la toise.

* Septembre 3. J'ai mené à Monsieur Marchand menuisier à la Sarraz 68 pieds planches.

* 1er octobre. J'ai mené à Monsieur Marchand menuisier 62 pieds

* 1er octobre. J'ai reçu de Monsieur Marchand 100 francs, à compte de planches.

* 1859. Octobre 20. J'ai mené à Monsieur Marchand 50 pieds planches.

* Le même jour j'ai reçu 630 livres paille d'avoine convenu à deux francs le quintal 12,60.-

* Décembre 21. J'ai mené à Monsieur Marchand 62 pieds planches à la Sarraz.

* 1860, du 4 février, 66 pieds de planches.

* Le 2e novembre livré 50 francs à Mr Rossel à la Sarraz 1859, contre reçu.

* Le 4e février, livré 100 francs plus.

- * Du 9e février 1860, reçu 65 pieds de planches, Ad. Marchand.
- * Du 21 mars, reçu de M. Rochat 64 pieds de planches, Ad. Marchand.
- * Du 31 mars, reçu de M. Rochat 55 pieds de planches, Ad. Marchand.

* Récapitulation:

1859	Avril	14	reçu	73	pieds à 10 f.	73.-
	Sept.	3	"	68	pieds	
	Oct.	1	"	62	"	
		20	"	50	"	
1860	Déc.	21	"	62	"	
1860	Fév.	4	"	66	"	
	"	9	"	65	"	
	Mars	21	"	64	"	
	"	31	"	55	"	

492 pieds à 12 frs 590.-

frs 663.-

au 31 mars livré acompte 262.60

Reste à francs 400.40

* Mars le 31 après le compte ci devant réglé livré acompte 60 francs.

* 1860, novembre 27. J'ai reçu de Monsieur Marchand cent cinquante francs par la poste plus cinquante francs qu'il a livré à ma soeur Marianne, total 200 francs.

* 1861, 27 mars. J'ai reçu de Monsieur Marchand la somme de 140 francs pour solde du compte de 1859 et 1860, jusqu'au 19 décembre 1860.

* 1860, décembre le 19e. Reçu de M. Rochat Louis du Pont 68 pieds de planches de sapin à 12 francs la toise. Ad. Marchand.

* 1861. Janvier, le 8e. Reçu de Mr Ls Rochat 56 pieds planches sapin 7½ pieds bois d'épaisseur à 2 fr 9 (?).

* 1861. Janvier le 12. Reçu de M. Ls Rochat du Pont 52 pieds de planches 9 pieds de bois d'épaisseur Ad. Marchand.

* Juin le 15e 1861. Reçu de M. Louis Rochat du Pont, 79 pieds de planches et feuilles de sapin à 12 frs la toise, Ad. Marchand.

* Juillet le 13e 1861. Reçu de M. Louis Rochat au Pont 50 pieds planches à 12 francs la toise. Ad. Marchand.

Récapitulation:

1860	Décembre 19	Reçu	68	pieds planches	
1861	Janvier 8	"	56	"	
"	" 12	Reçu Ls Rochat	52	"	
"	" 15	Reçu Louis Rochat	79	"	
1861	Juillet 13	Reçu	50	"	
				<u>305</u>	
				120	
				<u>185</u>	
				12	
				<u>197</u>	

* Reçu de Louis Rochat du Pont 60 pieds de planches à 12 francs, le total mis à 70 francs. La Sarraz, le 16 novembre 1861. Ad. Marchand.

* Reçu acompte pour 1861. Le 16e 9bre 1861, la somme de cinquante francs. Louis Rochat du forestier.

* Reçu de Mr Rochat au Pont 50 pieds de planches à 12 francs la toise. La Sarraz, le 18e décembre 1861. Ad. Marchand.

* 1862, 10 juin. J'ai reçu de Monsieur Marchand deux cent francs par la poste.

* 1862. Juillet 5. J'ai mené à Monsieur Armand (lire plus haut toujours Armand et non Adrien!) un char de planches et feuilles qui ont mesuré 62 pieds.

* Reçu de Monsieur Louis Rochat du Pont 67 pieds planches à 12 francs. La Sarraz, le 23 août 1862. Ad. Marchand.

* Reçu acompte du compte de 1861, la somme de vingt francs (frs 20.-) Louis Rochat.

* Reçu de Monsieur Rochat Ls. 79 pieds de planches à 12 frs la toise. Ad. Marchand La Sarraz, le 29 août 1862.

* 1862, octobre 22. J'ai reçu de Monsieur Marchand par la poste 198 francs pour solde du compte de 1861, de plus il m'a donné deux francs sur le compte de 1862.

* Récapitulation du bois pour 1862:		
1861 Dbre	planches sapin à 12 fr	50
1862 Juillet 5	"	62
août 23	"	67
août 29	"	79
		309
Total à 12 francs		309
1863, février,	livré acompte	102
		207
Reste à francs		207

Reçu le solde ci-dessus de deux cents sept francs. Louis Rochat

* Reçu de Mr Ls Rochat du forestier du Pont 72 pieds feuilles et planches à 12 francs la toise. La Sarraz, le 28e juin 1863. Ad. Marchand.

* Livré ce même jour la somme de vingt francs (frs 20.-) accordé ci-dessus.

* Reçu de Mr Louis Rochat du forestier du Pont (la Vallée) 76 pieds de planches et feuilles. La Sarraz, le 11e août 1863, Ad. Marchand.

* Septembre 5. Reçu par la poste de Monsieur Marchand la somme de cent francs à compte des planches de 1863, cent francs.

* Reçu de Mr. Louis Rochat au Pont 75 pieds planches et feuilles. La Sarraz, le 25 9bre 1863.

Récapitulation frs 1863
 Mai 9. Reçu p. son bois 340
 Juin 28 Reçu id - 72
 Août 11 id " 76
 9br 25 id " 75
 Total 1130 L. frs. 312 / frs 374 40
 9br 25 Reçu acompte au jour 120
 Reste 3 francs 25 4/10

* 1864, février 18. J'ai reçu de Monsieur Marchand par la poste cent cinquante francs sur le compte de 1863.

* Reçu de Monsieur Armand Marchand la somme de cent quatre pour solde du compte de 1863. Le 2 août 1864.

* Reçu de Mr Louis Rochat du Pont 94 pieds planches et feuilles. La Sarraz, le 9e 7bre 1864. Ad. Marchand.

* Reçu de Mr Louis Rochat du Pont 72 pieds planches et feuilles, La Sarraz, le 10 octobre 1864, Ad. Marchand.

* Reçu de Monsieur Louis Rochat du Pont. 74 pieds planches et feuilles. La Sarraz le 5e 9bre 1864. Ad. Marchand.

* Reçu de Mr. Louis Rochat du Pont 70 pieds de planches et feuilles, La Sarraz, le 18e 9bre 1864.

1864	Reçu de Mr Louis Rochat du Pont	72
sept 9	Reçu de Mr Louis Rochat du Pont	74
oct 10	Reçu de Mr Louis Rochat du Pont	70
oct 18	Reçu de Mr Louis Rochat du Pont	70
Total		286

* Reçu accompte de la somme ci-dessus, cinquante francs. Louis R.

* Reçu accompte de M. Ad. Marchand sur le compte de 1864. Cent soixante francs. La sarraz, le 23 avril 1865.

* Reçu de Ad. Marchand sur le compte 1864 nonante francs. La Sarraz, le 5 août 1865. Louis Rochat.

* Reçu de Mr Ls Rochat du Pont 80 pieds planches et feuilles à 12 francs la toise. La Sarraz, le 5 août 1865. Ad. Marchand.

* Reçu de Mr Rochat au Pont (La vallée de Joux), 61 pieds planches et feuilles. La Sarraz, le 28 sept. 1865. Ad. Marchand.

* Reçu de Monsieur Ls Rochat du Pont, Vallée de Joux, 65 pieds planches et feuilles, La Sarraz, le 7 octobre 1865, A. Marchand.

* Octobre 31. Reçu pour solde du compte au 31 Déc. 1864 la somme de septante deux francs, plus 28 francs accompte de 1865 (frs 100).

* Reçu de Mr. Louis Rochat du Pont (la Vallée) 66 pieds de planches et feuilles. La Sarraz, le 4 novembre 1865. Ad. Marchand.

* Reçu de Monsieur Louis Rochat du Pont (La Vallée) 63 pieds de planches et feuilles. La Sarraz, le 10e 9bre 1865. Ad. Marchand.

* Reçu accompte de 1865 la somme de septante deux francs. La Sarraz, le 10e 9bre 1865. Louis Rochat.

* J'ai reçu de Monsieur Marchand la somme de deux cents francs le 22 mars 1866 pour le compte de 1865.

* Reçu de Monsieur Rochat du Pont 65 pieds bois de sapin à 12 frs la toise, soit 79 francs payé comptant ce jour. La Sarraz, le 30e 9bre 1866. Ad. Marchand.

* 1867. Mars, le 23. Reçu de Mr. Rochat du Pont (la vallée) 58 pieds de planches et feuilles à 11 francs la toise. La Sarraz, le 23 mars 1867. Ad. Marchand.

* Juin le 10. Reçu de Monsieur Louis Rochat du Pont (La vallée) 60 pieds de bois de sapin à 11 frs la toise. La Sarraz le 10e juin 1867, Ad. Marchand.

* Juin le 12. Reçu de Mr Ls Rochat 54 pieds planches et feuilles à 11 francs plus feuilles tarées pour 7 francs. La Sarraz, le 12 juin 1867. Ad. Marchand.

* 1868, février 25. J'ai reçu de Monsieur Marchand cent francs par la poste accompte des pl

par la poste accompte des planches de 1867.

* Mai 1868. Reçu de Louis Rochat du Pont 4 toises de feuilles et planches à 10 frs frs 40.- La Sarraz, Ad. Marchand.

* Reçu de M. Ls Rochat du Pont 32 pieds planches et feuilles à 10 frs 50 la toise soit fr 33 le cent, le tout. La Sarraz, le 13 août 1869. A. Marchand. Reçu pour solde du compte 70 francs le 15e avril 1870.

* Reçu de Monsieur Louis Rochat du forestier du Pont 83 pieds de planches et feuilles à 12 frs la toise frs 99.- La Sarraz, le 0 10 octobre 1871. Ad. Marchand. Acquitté par régleme de compte ce jour. La Sarraz, le 13 juillet 1872. Louis Rochat.

* Recu de Monsieur Louis Rochat du forestier 61 pieds bois de sapin à 12 francs la toise francs 73.- La Sarraz, le 21 avril 1875 Septante trois francs. Ad. Marchand. Acquitté le 23 juin 1876, Lou Rochat.

1865 Recapitulation Laupens
 Aout 5. Reçu planches 30 frs
 Sept 28 " " " 61 "
 Octob 7 " " " 63 "
 9^e 24 " " " 66 "
 10 " " " 63 "
 1866
 9^e 20 " " " 65 "
 a 12^e Sept 1400 frs 1886 frs

Argent livré Octob 21 frs 28
 1865 9^e 10 " " 72
 1866 Mars 19 " " 200
 9^e 20 " " 74
 1866
 9^e 30 " " 101
 1867
 Mars 13 " " pour solde
 cent francs par la poste de
 Monsieur Rochat

* 1879. J'ai vendu à Moïse Rochat marchand de bois du Pont le 3 novembre vingt six toises neuf pieds planches à sept francs cinquante centimes la toise. J'ai reçu le même jour dix francs d'a compte.

* Cousine Lina a payé son premier carton^A où elle recommence son année au 1er octobre jusqu'au 1er janvier de 1885. Louer nonante francs par année.

Je dis qu'elle a payé son premier carton vingt-cinq francs le 26 février 1885.

Payé son second carton vingt francs le 3 avril 1885.

Payé son troisième carton le 20 juillet 1885, vingt-cinq franc

Payé son quatrième carton pour fin de l'année le 20 octobre 1885 vingt francs.

* Cousine Lina a recommencé son année le 1er octobre 1885.

cousine Lina a payé son premier carton le 1er janvier 1886. El a payé vingt-cinq francs.

Cousine Lina a payé son second carton le huit avril 1886, elle a payé vingt francs.

Cousine Lina a payé troisième carton le 15, août 1886. Elle a

A. Faut-il lire carton ?

payé vingt-cinq francs.

Payé son quatrième carton (plutôt cartan) pour fin de l'année le 3 octobre 1886, elle a payé vingt francs.

* Cousine Lina a recommencé son année le 1er octobre 1886.

Payé son premier cartan le 18 janvier 1887. Payé vingt cinq francs.

Payé son second cartan le trois Avril 1887, reçu vingt francs.

Payé son troisième cartan le sept de juin 1887. Reçu vingt-cinq frs.

Payé son quatrième cartan vingt francs pour fin de l'année 1887 le 27 novembre.

* Cousine Lina a recommencé son année le 1er octobre 1887.

Payé son premier le 2 janvier 1888, vingt cinq francs.

* Monsieur Mayor a payé quatre mois de loyer, février, mars, avril, mai. Payé le 4 mai 1891.

* Monsieur Mayor a payé le mois de juillet le 4 août 1891.

* Monsieur Mayor a payé le mois d'août le huit septembre 1891.

Monsieur Mayor doit ... (?) et de loyer 30 frs.

J'ai reçu vingt francs à compte.

Reçu pour solde du loyer 10 francs le 12 janvier 1892.

Monsieur Jules Mouquin a payé le loyer du mois de novembre le 5 décembre 1891.

Monsieur Jules Mouquin a payé le loyer du mois de Décembre le 5 janvier 1892.

Monsieur Jules Mouquin a payé le loyer de janvier et février 1892 le 4 mars.

Monsieur Jules Mouquin à payer le loyer de mars et avril le 4 mai 1892.

Monsieur Jules Mouquin à payé le loyer du mois de mai le 6 juin 1892.

Monsieur Jules Mouquin à payé le loyer du mois de juin le 5 août 1892.

* En août 1894 (abrégeons, que diable!), Monsieur Mouquin est toujours là et paie régulièrement son loyer.

* Mon beau-frère m'a prêté au mois de mars 50 francs.

* Avril 29. Mon beau-frère m'a prêté vingt francs.

* Mai 19, mon beau-frère m'a prêté quarante francs. Il m'a vendu deux feuilles qui font trois frs cinquante, un planche un francs 15 centimes. Juin 30. Louis m'a donné cinquante francs (il est noté m'a donnée, s'agit-il d'une annotation de femme ?). Notons ici que le carnet a pu servir à plusieurs.

* Henri, mon neveu (s'agirait-il de Henri Rochat Golay, fils de Jules-Moïse Rochat des Charbonnières et de Zélie Rochat du Pont, celle-ci soeur de celui qui note ?) m'a prêté quarante francs pour payer le lit à Féréol. Encore 25 francs pour ce lit que je lui doit. Il m'a prêté cinquante francs.

* Septembre 1, mon beau-frère m'a donné à compte d'intérêt 7.-

* 1897, avril 5, mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de 1896.

* Mai 31. Mon neveu Henri m'a donné cinquante francs à compte du foin de l'année 1896.

* Juin 29. Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de l'année 1896.

* Juillet 23. Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de l'année 1896

* Octobre 6, mon neveu Henri Rochat m'a donné trente francs à compte du foin de 1896.

* Octobre 9, mon neveu Henri m'a donné 20 francs pour solde du compte de 1896 du foin.

* 1897.

* 1898. Mars 30. Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de 1897. + 50.- + 18.- + 50.- + 82.- pour solde du foin de 1887.

* 1899. Avril 3. Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante fra à compte du foin de 1898. + 100.- + 34.- + etc... comptes de ce genre pour les fenaisons de 1896, 1897, 1898, 1899.

* Mon neveu Henri Rochat m'a donné vingt frans à compte du foin de 1899. Le 10 octobre 1899 nous avons réglé le compte du foin de 1899. Le 29 octobre 1900 et celui du lait de l'été jusqu'au 1er novembre 1900. Il m'a donné quarante cinq francs 60 centimes pour solde du compte de 1899.

* J'ai recommencé à prendre du lait le 1er novembre 1900. L 1 litre par jour.

* Comptes du foin de 1900.

* 1901. Décembre 14. J'ai régler mon compte avec mon neveu Henr Rochat du foin de 1900. Du lait jusqu'au 1er novembre 1901. Du ma- çon pour le lavoir. Je lui redois ce qu'il a payé au serrurier Gola du Sentier. Il a payé 39 francs.

* Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de 1901, le 27 mars 1902.

* J'ai eu du lait chez mon neveu Henri Rochat jusqu'au 22 juin, le 22 est compris, 1902.

Fin de la première partie du carnet. Le reste est en feuilles vierges, avec quelques annotations pour la fin et que voici:

* Du 24 7bre 1891. Emmené aux Charbonnières 22 lambril du Pont qu'on ramènera.

* 1861. La cousine Etiennette a filé 5 l. de rité (?) de toupe ce qui fait, à 50 centimes la l., 2 frs 50.

Pour avoir filé le reste à 65 centimes la livre, 5 livres 1/4, 3 frs 41 centimes. Total: 5 frs 91.

* 1862. Nous avons prêté deux cent francs chez ma soeur au 1er avril 1862.

* J'ai misé à la Repaz 1861. Deux mises. No 150 - 20 p...

No 151 - 18 p...

* 5 mars 1858. A Scuchy. J'ai mené mon cheval hyverner chez Mon sieur Cholly à Seuchy convenu pour 60 centimes par jour.

* 1860, pour les étoupes pour filer 5 frs 56 centimes, quatre livres de rite à 75 centimes la livre 3 frs.

* pour la note des mises: le prix des mises, les deux, 84 frs 20 centimes.

* L'an 1852 (2 pages), voir feuille suivante.

* (dernières notes, au crayon): 1852, novembre le 10 (en réalité il s'agit de 7bre) mené à Morges 78 pièces qui font 78 pieds 5 ponce

* 17 octobre, mené à Morges pour le menuisier Golaz (Monsieur Golay plutôt) 80 pièces qui font 82 pieds

* 21 octobre, livré à Louis Golay 80 pieds planches. Le 12 sept 78, le 17 octobre 80, le 21 octobre 80, total 238.

L'An 1852

Jan. 1852. un char de planche
 le 12. J'ai mesuré à Louis Golaz
 à Morges 78 pièces qui ont
 mesure 30 pieds 4 pouces

le 17. octobre J'ai mesuré un char de
 planche à Morges à Louis Golaz
 mesuré à pampigny qui a de
 pièces 80 que J'ai mesuré 82 pieds

le 24. J'ai mesuré un char de planche
 à Morges à Louis Golaz mesuré
 à pampigny qui a de toises 8
 que J'ai mesuré

Louis Golaz mesuré à mesure le char
 que J'ai mesuré le 12. Jbr qui a de toises 8

le 21. octobre Louis Golaz ma mesuré
 deux Chars de planches à Morges
 qui ont mesure

16 toises
 2 toises

L'An 1852

Juillet 24. mesuré à Morges 6 billons
 avec Georges qui ont de pièces 93 de toises 12

Juillet 24. J'ai mesuré pour Louis Golaz à
 Morges. 2 billons qui ont de pièces 24 de toises
 de toises 2 et 5 pieds 5 pouces

Juillet 17. mesuré à Morges 8 billons qui ont de pièces
 95 pièces de toises 8 toises 9 pieds 5 pouces

Juillet le 21. mesuré à Morges 6 billons qui ont
 de pièces 78 et de toises 8 toises 9 pieds 5

le 21. Juillet. toises à Morges avec
 Louis Golaz mesuré à pampigny
 25 toises de planches mesuré et 50

le 22. Juillet. mesuré à Morges 5 franc de 5 pieds
 Louis Golaz à pampigny

le 22. Décembre 1852.
 J'ai mesuré un char de planche à Louis Golaz
 mesuré à pampigny qui ont mesure
 82 pieds 72.

LE LIVRET DE MULTIPLICATION.

2 fois 2 font 4	9	45
2 3 6	10	50
2 4 8	11	55
2 5 10	12	60
2 6 12	6 fois 6 font 36	
2 7 14	6 7 42	
2 8 16	6 8 48	
2 9 18	6 9 54	
2 10 20	6 10 60	
2 11 22	6 11 66	
2 12 24	6 12 72	
3 fois 3 font 9	7 fois 7 font 49	
3 4 12	7 8 56	
3 5 15	7 9 63	
3 6 18	7 10 70	
3 7 21	7 11 77	
3 8 24	7 12 84	
3 9 27	8 fois 8 font 64	
3 10 30	8 9 72	
3 11 33	8 10 80	
3 12 36	8 11 88	
4 fois 4 font 16	8 12 96	
4 5 20	9 fois 9 font 81	
4 6 24	9 10 90	
4 7 28	9 11 99	
4 8 32	9 12 108	
4 9 36	10 fois 10 font 100	
4 10 40	10 11 110	
4 11 44	10 12 120	
4 12 48	11 fois 11 font 121	
5 fois 5 font 25	11 12 132	
5 6 30	12 fois 12 font 144	
5 7 35		
5 8 40		